

Offre de stage

Mise en place d'un système d'information géographique (SIG)

Objectif : doter la Communauté de communes Vallée des Baux–Alpilles d'un outil d'information géographique permettant la capitalisation des données dans ses différents domaines de compétences, afin d'améliorer la connaissance du territoire, réaliser des croisements entre les données, améliorer la visibilité des travaux réalisés ou des équipements mis en place, éditer des cartographies et autres documents de travail, d'études ou de communication.

Contexte :

Avec une population de 28.000 habitants pour une superficie de 320 km², la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, composée de 10 Communes, est un territoire aux caractéristiques rurales structuré par les espaces naturels et agricoles et constitué de villages et d'une ville centre : Saint-Rémy-de-Provence.

La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles a notamment en charge les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace dont la vectorisation-numérisation du cadastre et le système d'information géographique (SIG) des communes membres et de la Communauté de communes (logiciels métiers Geosoft - Geoconsult, GeoADS, Geovoirie- basés sur un noyau cartographique Mapinfo)
- Collecte et traitement des déchets
- Eau et assainissement
- Éclairage public et voirie d'intérêt communautaire
- Développement économique dont les zones d'activité et l'harmonisation de la politique foncière agricole
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Service commun autorisations du droit des sols pour 6 Communes.

La Communauté de communes Vallée des Baux–Alpilles sera par ailleurs dotée de nouvelles compétences à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Assainissement pluvial

Missions :

Afin de mettre en place un SIG, le stagiaire aura notamment pour missions de :

- Réaliser un diagnostic des données existantes à l'échelle de la CCVBA (CRIGE, communes, bureaux d'études, régie de l'eau et de l'assainissement...) et recueillir les données disponibles pour tous les domaines de compétence de la Communauté de communes : réseaux, déchets, Gemapi, équipements divers, zones d'activité, politique foncière agricole...
- Réaliser un focus sur les données des services techniques : voirie communautaire, déchets (points d'apports volontaires...), réseaux (eaux usées, eau potable, eaux pluviales, éclairage public...), canaux et cours d'eau concernés par la compétence Gemapi

Il s'agira de compiler, d'harmoniser les données SIG existantes et de produire des données SIG additionnelles (vectorisation, importation de fichiers Autocad...) sur la base des annexes sanitaires des PLU et des données de la régie de l'eau et de l'assainissement.

- Structurer les données récoltées ou produites et les organiser dans une bibliothèque de données accessible à l'ensemble des services de la Communauté de communes.
- Harmoniser et intégrer ces données cartographiques dans le logiciel GéoAds / GéoConsult
- Établir un état des lieux sur les outils et les données existantes dans les communes : diagnostic technique en vue de la préparation d'un service commun tel que prévu par le schéma de mutualisation de la Vallée des Baux-Alpilles
- Participer en tant que de besoin aux travaux de mise en place de la base de données « Mode d'Occupation du Sol » à l'échelle du Pays d'Arles.
- Accompagner et assurer une première formation des services à la pratique du SIG
- Rédiger un mémo synthétisant les données récoltées et intégrées dans le SIG ainsi qu'un tutoriel visant à faciliter la pratique ultérieure de l'outil informatique par les agents et notamment la mise à jour des données
- Éditer des cartographies à la demande des services

Profil :

- Étudiant(e) en Master II cartographie/géomatique
- Maîtrise indispensable des outils cartographiques/SIG et plus particulièrement Qgis et Mapinfo. L'équipe technique de la Communauté de communes n'étant pas spécialisée en géomatique, une autonomie est indispensable
- Rigueur, capacité d'initiative et d'organisation, bon relationnel
- Connaissance des enjeux liés à l'aménagement du territoire

Conditions de stage :

- Stage de 6 mois courant 2018
- Poste basé à Maussane les Alpilles (13) et déplacements sur tout le territoire,
- Permis B indispensable (possibilité d'utilisation des véhicules de service),
- Gratification (selon le barème utilisé dans les administrations de l'État, soit 15% du plafond horaire de la Sécurité sociale),
- Tickets restaurant.

Contact :

Aude CARTIER

Chargée de mission Aménagement / Foncier

Tél : 04 90 54 54 52

Mail : aude.cartier@ccvba.fr